

Programme d'Actions Universitaires Intégrées Luso-Françaises 2009-2010
Appel à projets de formations en partenariat et/ou de cotutelles de thèses

Date d'ouverture : 16 mars 2009

Date de clôture: 29 mai 2009

Le *Programme d'actions universitaires intégrées luso-françaises* (PAUILF), lancé par accord entre la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et le Conseil des Recteurs des Universités Portugaises (CRUP) en 2001, est destiné à initier des échanges académiques et scientifiques entre les deux pays. Ses objectifs ont été redéfinis depuis 2006.

1. Objectifs

L'appel à projets 2009 du PAUILF est consacré à

- la mise en place de formations en partenariat menant à la délivrance diplômes conjoints ou de doubles diplômes (notamment au niveau master) et/ou
- l'accompagnement de thèses en cotutelles

Cet appel à projets est ouvert à tous les champs disciplinaires.

2. Critères de sélection des projets

- qualité et cohérence de la formation (contenus, sélection des étudiants, modalités d'évaluation et de certification) ou du projet de recherche en cotutelle ;
- complémentarité académique et scientifique des deux partenaires ;
- intégration de la formation dans une stratégie de coopération des deux établissements porteurs ;
- attractivité de la formation pour des étudiants de pays tiers.

Des fiches spécifiques sont prévues pour chaque type de dossier : formation conjointe, cotutelle et renouvellement.

3. Financement

Le soutien incitatif d'une durée maximale de trois années pour chaque projet, est destiné

pour les formations en partenariat :

- La première année aux échanges entre les équipes des deux pays pour l'élaboration de la formation en partenariat visant la délivrance d'un diplôme conjoint ou d'un double diplôme - ;
- Les 2 années suivantes à la mobilité étudiante et enseignante de la formation en partenariat mise en place -

pour les cotutelles de thèse, à la mobilité du doctorant pendant ses trois années de thèse.

Les frais liés à la formation elle-même seront couverts par les ressources propres des établissements porteurs, dans le cadre des programmes nationaux, communautaires ou internationaux.

Le PAUILF est complémentaire et compatible avec le Partenariat Hubert Curien (PHC) PESSOA destiné à développer les échanges scientifiques et technologiques entre les laboratoires de recherche des deux pays (administré en France par Egide – www.egide.asso.fr) et au Portugal par la Fondation pour la Science et la Technologie :

- les porteurs d'un projet de formation en partenariat ou d'une cotutelle de thèse soutenus par le PAUILF seront éligibles au PHC PESSOA pour un projet de recherches conjointes ;
- un projet universitaire de recherche retenu dans le cadre d'un PHC PESSOA, peut, à l'issue ou en cours de sa mise en œuvre, solliciter un soutien dans le cadre du PAUILF pour construire un master en partenariat ou pour conduire une thèse en cotutelle.

4. Candidatures – Éléments constitutifs du dossier en fiche jointe

Pour pouvoir être retenus, les **projets doivent être présentés simultanément dans les deux pays avec la signature du chef d'établissement (président ou directeur d'école)**. L'Université française doit s'assurer que l'université portugaise avec laquelle elle collabore présente le même projet du côté du CRUP. Les projets doivent être rédigés en français pour la partie française et en portugais pour la partie portugaise- des établissements habilités dans leurs pays respectifs à délivrer le diplôme proposé dans le cadre du projet pourront se porter candidat.

5. Renouvellement des projets retenus en 2008

Les candidats retenus en 2008 et souhaitant la prolongation de l'aide financière devront également envoyer leur demande de renouvellement avant le 29 mai 2009. Cette demande se base sur une auto-évaluation par rapport aux objectifs du projet, comme indiqué sur la fiche spécifique prévue pour les renouvellements.

6. Calendrier et dépôt des candidatures

Date d'ouverture :

lundi 16 mars 2009

Date de clôture:

Vendredi 29 mai 2009

Contact en France :

Harald Schraeder (harald.schraeder@cpu.fr)
Conférence des Présidents d'Université (CPU)
103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris
<http://www.cpu.fr>

Contact au Portugal :

Conselho de Reitores das Universidades Portuguesas / CRUP
R. Junqueira, 86
1300-344 Lisboa
<http://www.crup.pt>

Eléments constitutifs du dossier

- 1) Fiche de candidature de l'équipe ou du candidat (**signé par le président/directeur de votre établissement !**), comportant notamment le nom de l'Université ou Ecole, UFR/Institut, l'adresse complète, les noms des responsables du projet et d'autres institutions françaises participant éventuellement au projet
- 2) CV succinct des participants au projet (responsables + autres participants)
- 3) Fiche descriptive du projet
 - a) Formations en partenariat
 - Objectifs de la formation
 - Compétences visées par la formation
 - Plus-value du partenariat
 - Débouchés potentiels des diplômés
 - Mesures d'assurance qualité (suivi des diplômés, évaluation des enseignements etc.)
 - Equipes pédagogiques impliquées de part et d'autre
 - Niveau d'accès au diplôme préparé
 - Modalités de recrutement
 - Organisation pédagogique du cursus
 - Langue d'enseignement
 - Modalités de contrôle des connaissances
 - Diplôme(s) délivré(s)
 - Perspectives d'évolution du programme
 - b) Cotutelle de thèse
 - Bref description du projet de recherche
 - projet de convention de cotutelle
 - Plan de recherche indiquant les périodes de mobilité
 - Plus-value de la recherche en commun
 - Avis des deux directeurs de thèse concernant le projet